



Genève, le 17 mars 2017

Aux représentant-e-s des médias
(5 pages)

Communiqué de presse du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

Un quart des feux genevois désormais à l'orange clignotant la nuit

La troisième vague de mise à l'orange clignotant la nuit a été déployée le 16 mars sur vingt nouveaux carrefours. Cette action vient compléter les deux premières vagues conduites en septembre 2014 et juillet 2015. Elle porte ainsi le nombre total de carrefours concernés à 106, correspondant à près du quart des installations genevoises.

« Lorsque j'ai souhaité mettre en place les feux à l'orange clignotant la nuit, beaucoup étaient réticents », rappelle Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du DETA. « Après deux ans d'expérience, force est de constater que cette mesure est un véritable succès : nous n'avons pas à déplorer d'augmentation des accidents et les automobilistes nocturnes voient leurs temps de parcours grandement réduits. De plus, les nuisances sonores induites par le trafic s'en trouvent diminuées. »

Depuis 2014, dans le cadre de la nouvelle politique de fluidification, la direction générale des transports (DGT) procède à la mise au clignotant des feux de signalisation de certains carrefours routiers. Cette mesure s'appuie sur l'art. 3 al. 2 de la [loi H 1 05](#).

La DGT rappelle les règles de sécurité à observer lorsque les feux sont au clignotant :

- pour les piétons : avant de s'engager, s'assurer qu'un contact visuel a été établi avec le conducteur et que le véhicule approchant est en mesure de s'arrêter ;
- pour les automobilistes, motocyclistes et cyclistes : établir le contact visuel avec les piétons, lever le pied et se préparer à s'arrêter en cas de besoin. En obliquant à une intersection, accorder la priorité aux cyclistes et cyclomotoristes circulant sur une piste ou une bande cyclable qui longe la chaussée. Respecter la signalisation mise en place.

Liste des carrefours concernés par cette troisième vague :

Nom du carrefour
Route de Chêne / chemin de Grange-Canal
Rond-point de la Jonction
Rue des Deux-Ponts / rue du Vélodrome
Route des Jeunes (à hauteur de la rue Eugène Marziano)
Route de Chancy / route du Grand-Lancy
Route de Meyrin / rue des Fontaines-Saintes
Route de Chêne / chemin de Grange-Falquet
Route de Chancy / place des Ormeaux
Route de Chancy / avenue du Plateau
Rue de Lausanne / rue de Monthoux
Rue de la Servette / rue Louis-Favre
Route de Chancy / chemin des Clochetons
Avenue de France / avenue Blanc
Rue de la Servette / rue de l'Orangerie
Rue de Lausanne / rue de la Navigation
Route des Acacias / rue des Epinettes
Route de Chancy / rue Gaudy-Le-Fort
Route de Chancy / chemin de la Dode
Rue de la Servette / rue Carteret
Route de Chêne / chemin des Tulipiers

Mars 2017

Pour tout complément d'information :

M. David Favre, directeur général des transports, DETA, ☎ +41 78 892 02 70.

Carrefours mis à l'orange clignotant la nuit

Nom du carrefour	Semaine	Nuit de vendredi à samedi	Nuit de samedi à dimanche	Nuit de dimanche à lundi
Place Saint-Gervais / Rue de Coutance / Quai des Bergues	01h40 → 04h10	03h00 → 04h30	03h00 → 04h10	01h40 → 04h10
Rte de Collex (passage piétons à hauteur de la gare)	00h30 → 05h25	00h30 → 05h30	00h30 → 06h30	00h30 → 05h25
Route de Chêne / Chemin de Grange-Canal	01h30 → 04h30	03h30 → 04h30	03h30 → 04h30	01h30 → 04h30
Route de Chêne / Chemin de la Chevillarde	01h00 → 05h00	02h45 → 05h05	02h45 → 05h20	01h00 → 05h00
Route de Chancy / Route du Pont-Butin	01h15 → 04h25	02h45 → 05h05	02h45 → 05h10	01h15 → 04h25
Route de Chancy / Chemin Gustave Rochette	01h15 → 04h30	02h30 → 05h10	02h30 → 05h15	01h15 → 04h30
Route de Vernier (passage piétons devant l'école élémentaire)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Veyrier (passage piétons à hauteur du n°44)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Rond-point de la Jonction	01h45 → 04h00	03h00 → 04h00	03h00 → 04h00	01h45 → 04h00
Rue des Deux-Ponts / Rue du Vélodrome	01h45 → 04h00	03h00 → 04h00	03h00 → 04h00	01h45 → 04h00
Route de Chêne / Chemin de la Montagne	01h20 → 04h40	03h00 → 04h45	03h00 → 05h00	01h20 → 04h40
Route des Acacias / Rue de la Gabelle	01h20 → 04h15	03h00 → 04h15	03h00 → 04h15	01h20 → 04h15
Route de Meyrin / Avenue de Vaudagne	01h20 → 04h40	01h20 → 04h50	01h20 → 04h30	01h20 → 04h35
Route des Jeunes (à hauteur de la rue Eugène Marziano)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Saint-Georges / Chemin du Bac	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Avenue des Communes-Réunies / Chemin des Palettes / Rue du Bachel	01h40 → 04h15	03h25 → 04h30	03h25 → 04h45	01h40 → 04h15
Avenue des Communes-Réunies / Route de Saint-Julien / Route du Camp	01h40 → 04h30	03h25 → 04h30	03h25 → 04h50	01h40 → 04h50
Route du Camp (passage piétons à hauteur du garage Honda)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route d'Hermance / Rue Centrale	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Roseraie (hauteur CRER)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Jonction de Sous-Moulin	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Boulevard de la Cluse / Rue de l'Aubépine	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Florissant / Velours	01h00 → 05h00	02h25 → 05h25	02h25 → 05h30	01h00 → 05h00
Route de Chancy / Chemin des Molliers	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Chancy / Route du Grand-Lancy	01h45 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h45 → 04h30
Route de Meyrin / Rue des Fontaines-Saintes	01h45 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h45 → 04h30
Route de Chêne / Chemin de Grange-Falquet	01h30 → 04h30	03h30 → 04h30	03h30 → 04h30	01h30 → 04h30
Route de Chancy / Chemin des Mouilles	01h25 → 04h30	02h40 → 05h05	02h40 → 05h15	01h25 → 04h30
Route du Grand-Lancy / Avenue Eugène Lance	01h15 → 04h00	03h15 → 04h45	03h15 → 04h45	01h15 → 04h00
Route de Chancy / Place des Ormeaux	01h45 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h45 → 04h30
Route de Chancy / Avenue du Plateau	01h45 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h45 → 04h30
Rue de Lausanne / Rue de Monthoux	01h30 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h30 → 04h30

Rue de Lancy / Rue Louis-de-Montfalcon	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Boulevard du Pont d'Arve (à la croisée Tram - hauteur Rue Hugo de Senger)	01h10 → 04h15	03h15 → 04h45	03h15 → 05h00	01h10 → 04h15
Rue de la Servette / Rue Louis-Favre	01h45 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h45 → 04h30
Rue de Lausanne / Rue du Valais / Rue Butini	01h00 → 05h00	02h45 → 05h00	02h45 → 05h00	01h00 → 05h00
Route de Chancy / Chemin des Clochetons	01h45 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h45 → 04h30
Route des Franchises (passage piétons derrière E.C.G. Henry-Dunant)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Avenue de France / Avenue Blanc	01h30 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h30 → 04h30
Place Montbrillant / Passage de Montbrillant	01h30 → 04h20	02h45 → 04h45	02h45 → 04h45	01h30 → 04h20
Route du Nant-d'Avril / Route du Mandement	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Rue de la Servette / Rue de l'Orangerie	01h45 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h45 → 04h30
Avenue Giuseppe Motta (passage piétons à hauteur du terrain de foot stabilisé)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Rue de Moillebeau (passage piétons à hauteur du n°32)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Chemin de Pinchat / Chemin Sur-Rang	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Rue de Lausanne / Rue de la Navigation	01h30 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h30 → 04h30
Route de Veyrier (à hauteur du passage piétons - chemin de Blonay)	00h45 → 05h35	00h45 → 06h00	00h45 → 06h25	00h45 → 05h35
Route de Drize (à hauteur du passage piétons - chemin des Moulins de Drize)	00h30 → 05h20	00h30 → 05h30	00h30 → 06h30	00h30 → 05h20
Route de Jussy (à hauteur du passage piétons - chemin Plein-Sud)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Florissant / Conches	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Saint-Julien / Route des Ravières	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route des Acacias / Rue des Epinettes	01h30 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h30 → 04h30
Route de Saint-Julien / Rue du Trèfle-Blanc	01h00 → 05h00	01h00 → 05h30	01h00 → 05h30	01h00 → 05h00
Route de Colovrex / La Voie-du-Coin	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Thonon / Route de Corsier	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Meyrin (à hauteur de l'école Liotard)	01h30 → 04h25	02h55 → 04h50	02h55 → 04h50	01h30 → 04h25
Route du Grand-Lancy / Les Six Chemins	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route Antoine-Martin / Chemin de la Tour-de-Pinchat (passage piétons)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route d'Annecy (à hauteur du passage piétons - chemin de Roday)	00h45 → 05h15	00h45 → 06h15	00h45 → 06h15	00h45 → 05h15
Route de Chancy / Chemin de l'Auberge	01h20 → 04h30	02h30 → 05h10	02h30 → 05h10	01h20 → 04h30
Route de Chancy / Rue Gaudy-Le-Fort	01h45 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h45 → 04h30
Chemin de l'Auberge / Route de Loëx	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route du Grand-Lancy / Chemin de la Colline	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route du Grand-Lancy / Chemin Charles Borgeaud	01h00 → 05h00	01h00 → 05h00	01h00 → 05h00	01h00 → 05h00
Place d'Armes	00h40 → 04h50	00h40 → 05h20	00h40 → 05h20	00h40 → 04h50
Route de Soral / Chemin de Mourlaz	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Routes des Jeunes / Rue Antoine Jolivet	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Chancy / chemin de la Dode	01h45 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h45 → 04h30
Route de Saint-Julien / Chemin de la Châtières	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Saint-Julien / Entrée autoroute A1 vers Lausanne	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30

Route de Saint-Julien / Sortie autoroute A1 depuis Lausanne et Genève	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Colovrex / Chemin du Bois-Brulé	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Avenue de Thônex / Chemin du Bois des Arts	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Frontenex (passage piétons à hauteur de l'accès au Parc des Eaux-Vives / tennis)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Rue de la Servette / Rue Carteret	01h45 → 04h30	03h00 → 04h30	03h00 → 04h30	01h45 → 04h30
Route de l'Usine-à-Gaz (passage piétons à hauteur du chemin Henri de Bure)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Thonon / Route de Veigy	00h50 → 05h15	00h50 → 06h15	00h50 → 06h15	00h50 → 05h15
Route du Bois-des-Frères (passage piétons à hauteur chemin du Grand-Champ et du chemin de Wellingtonia)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route du Bout-du-Monde / Chemin Edouard-Tavan	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Chemin de Trèfle-Blanc (à hauteur des voies Tram)	01h45 → 05h00	03h30 → 05h15	03h30 → 05h05	01h45 → 05h00
Avenue des Communes-Réunies / Chemin Des Pontets (passage piétons)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Meyrin / Avenue Jacob-Daniel Maillard	01h25 → 04h40	01h25 → 05h35	01h25 → 05h55	01h25 → 04h55
Avenue Guiseppe-Motta (passage piétons à hauteur du stade de Varembe)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Troinex (à hauteur du chemin Jacques-Ormond - passage piétons)	00h30 → 05h25	00h30 → 05h25	00h30 → 06h25	00h30 → 05h25
Poste / Hollande	01h40 → 04h10	03h00 → 04h10	03h00 → 04h10	01h40 → 04h10
Rue du Stand / Rue du Grutli	01h20 → 04h30	02h40 → 04h30	02h40 → 04h30	01h20 → 04h30
Route de Saint-Julien / Chemin de la Mairie	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route d'Hermance / Route du Lac / Chemin du Port	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Drize / Chemin Henri Baumgartner (passage piétons)	00h45 → 05h35	00h45 → 06h00	00h45 → 07h00	00h45 → 05h35
Rue Pestalozzi (passage piétons à hauteur du chemin Brechbühl)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Saconnex-d'Arve / Chemin de la Commanderie (passage piétons)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Sous-Moulin (passage piétons accès école Floraire)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Troinex / Avenue Bella-Vista (passage piétons)	00h20 → 05h20	00h20 → 05h30	00h20 → 06h30	00h20 → 05h20
Route de Meyrin / Chemin de Riantbosson	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Avenue de Vaudagne / Avenue François-Besson	01h00 → 04h55	02h25 → 05h20	02h25 → 05h20	00h45 → 04h55
Route de Chêne / Chemin des Tulipiers	01h30 → 04h30	03h30 → 04h30	03h30 → 04h30	01h30 → 04h30
Chemin de Pinchat / Chemin de la Grande Pièce	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Avenue Louis Aubert / Chemin Beau Soleil	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Rue de Genève / Rue Jean Pelletier	01h00 → 04h45	03h00 → 04h45	03h00 → 05h00	01h00 → 04h45
Route de Peney / Via de Coisson	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route du Grand-Lancy (passage piétons à hauteur du n°34)	01h15 → 04h35	03h00 → 04h45	03h00 → 04h45	01h15 → 04h35
Chemin de Place Verte / Chemin de la Tour-de-Pinchat (passage piétons)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route du Grand-Lancy (passage piétons en face du jardin d'enfants Le Bocage)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Compois (passage piétons à hauteur du ch. de la Pallanterie et du ch. des Champs-de-la-Grange)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Route de Compois (passage piétons à hauteur du chemin des Pralys)	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30
Avenue de la Roseraie / Rue Barthélemy-Menn	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30	22h00 → 05h30